

REMBOURSEMENT DES FRAIS DE RESTAURATION DES ETUDIANTS EN STAGE EN ENTREPRISE

Note de service ministérielle n° 93-179 du 24 mars 1993
Acte du Conseil d'Administration du Lycée Jean MONNET n° 173 / 2014 du 09-11-2014

Document à restituer à votre professeur référent dans les 8 jours suivant votre retour de stage

Nom : Prénom :

Statut : externe demi-pensionnaire interne

Classe : Professeur référent.....

Adresse personnelle :

Adresse pendant le stage (si différente) :

Nom et adresse de l'entreprise :

Période de stage : du au

Prix du repas sur le lieu de stage :

Nombre total de repas pendant le stage :

L'intéressé(e) certifie l'exactitude des renseignements portés sur le présent document.

Fait à Montpellier, le.....

Signature de l'intéressé(e)

Cadre réservé à l'administration

Prix du repas au Lycée Jean MONNET :

Prix du repas sur le lieu de stage :

Nombre de repas :

Surcoût occasionné par le stage :

Montant à rembourser à l'étudiant :

Vérifié et reconnu exact, montant à virer à

Fait à Montpellier, le

La gestionnaire, Agent comptable,

Le Proviseur,

V. STRZEPEK

J.M. DIOT

REMBOURSEMENT DES FRAIS DE TRANSPORT DES ETUDIANTS EN STAGE EN ENTREPRISE

Note de service ministérielle n° 93-179 du 24 mars 1993
Acte du Conseil d'Administration du Lycée Jean MONNET n°08F/2008 du 12 mai 2008

Document à restituer à votre professeur référent dans les 8 jours suivant votre retour de stage

Nom : Prénom :

Classe : Professeur référent.....

Adresse personnelle :

Adresse pendant le stage (si différente) :

Nom et adresse de l'entreprise :

.....

Moyen de transport utilisé :

Jour n° ou semaine n°	Trajet		Nombre de trajets aller	Indiquez le nombre total de km ou le transport en commun utilisé
	Commune de départ	Commune d'arrivée		

Documents à joindre :

- un RIB
- les justificatifs (tickets, factures) en cas d'utilisation des transports en commun
- l'ordre de mission et la photocopie de la carte grise en cas d'utilisation du véhicule personnel

L'intéressé(e) certifie l'exactitude des renseignements portés sur le présent document.

Fait à Montpellier, le.....

Signature de l'intéressé(e)

Cadre réservé à l'administration

Distance entre la résidence personnelle et le Lycée Jean MONNET :

Distance entre la résidence personnelle et le lieu de stage :

Trajet supplémentaire occasionné par le stage :

Indemnité kilométrique :

Montant à rembourser à l'élève :

Vérifié et reconnu exact, montant à virer à

Fait à Montpellier, le

La gestionnaire, Agent comptable,

Le Proviseur,

V. STRZEPEK

J.M. DIOT